

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, la réponse est la suivante: en aucune façon, pour la bonne raison que si l'honorable député se réfère au communiqué de presse en cause, il va se rendre compte que si la tendance qui s'était manifestée il y a plusieurs années s'était maintenue, il y aurait au Canada 500,000 fumeurs de plus qu'à l'heure actuelle. De plus, il se serait rendu compte qu'il y a eu réduction de 12 p. 100 du nombre de mâles adultes fumeurs durant la même période. Alors, je lui suggère de jeter un coup d'œil bien attentif sur les communiqués de presse qui ont été émis à ce sujet.

[Traduction]

M. Yewchuk: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je me demande si le ministre accepterait de revoir ses propres chiffres. Il verrait que la tendance n'a pas changé depuis 1972.

* * *

STATISTIQUE CANADA

DEMANDE DE CONFIRMATION DES AVANTAGES DU
RECENSEMENT DE 1976—PROPOSITION DE RETOUR AU SYSTÈME
D'ENTREVUE DÉCENNALE

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme le budget de Statistique Canada a augmenté de façon appréciable cette année et vu l'insatisfaction d'un certain nombre de Canadiens qui ont soit refusé de répondre aux questions compliquées des questionnaires de recensement de 1976, soit mis en doute la nécessité d'un tel système compliqué et coûteux de directives, surtout en ce qui a trait à l'agriculture, le ministre peut-il assurer sans équivoque aux Canadiens qu'ils tireront avantage de cet inconvénient et de ces dépenses additionnelles?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je pense qu'il est clair que ce genre d'enquête et ce genre de recensement sont très profitables. Les statistiques sont évidemment nécessaires non seulement à Statistique Canada mais à la Chambre et à tous les autres organismes qui ont réclamé et ont de temps à autre appuyé ce genre de recensement. Je ne suis pas certain, toutefois, d'avoir vraiment compris le sens de la question du député.

M. Towers: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puisque ceux des agents de recensement actuels qui ont déjà travaillé à d'autres recensements affirment que l'ancienne méthode était de beaucoup supérieure, est-ce qu'on va songer à revenir au système de l'entrevue décennale plutôt que quinquennale, ou à effectuer en même temps les recensements fédéral et provincial ou municipal, afin d'éviter les répétitions et de réduire les frais?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis dire pour l'instant, c'est que je vais y réfléchir. Si l'on a choisi la formule quinquennale pour compléter jusqu'à un certain point le recensement décennal, c'est que beaucoup de gens soutiennent—et c'est littéralement par milliers que

Questions orales

les observations en ce sens ont été faites par des personnes de l'extérieur—que l'intervalle de dix ans est trop long. Je reçois la question du député à titre de demande, et je lui transmettrai la réponse des services de Statistique Canada.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA LENTEUR DE L'EXPÉDITION DES CHÈQUES DE SÉCURITÉ DE
LA VIEILLESSE—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE
GOUVERNEMENT

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, relativement à la lenteur qu'on met à expédier les chèques de sécurité de la vieillesse et de prestations supplémentaires, qui sont maintenant en souffrance. On dit que c'est à cause des circuits de l'ordinateur, qui seraient brouillés. Est-ce que les chirurgiens électroniques ont pu remettre de l'ordre dans les circuits? Quand les prestataires peuvent-ils compter recevoir des chèques à jour et pour le montant exact?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, je remercie l'honorable député de porter ce cas à mon attention. Si c'est un cas particulier à sa région ou à sa circonscription, il me fera plaisir de l'examiner d'une façon précise, mais j'avais l'impression que les problèmes qui étaient survenus il y a quelques mois avaient été réglés depuis quelque temps. S'il existe des cas précis que l'honorable député voudrait porter à mon attention, il me fera plaisir de les examiner attentivement et de voir à ce que des mesures soient prises pour les régler.

* * *

[Traduction]

LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

LE CAS DU GROUPE DES OPÉRATIONS AÉRIENNES—DEMANDE
D'INTERVENTION DU MINISTRE

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Est-il d'accord pour communiquer avec le président de la Commission de lutte contre l'inflation au sujet du groupe des opérations aériennes? Beaucoup de personnes de ce groupe sont encore en grève, comme le ministre doit le savoir, parce que leur contrat a été négocié de bonne foi et signé d'un commun accord avec le gouvernement. Le ministre sait-il également qu'à Toronto seulement, 600 appareils sont immobilisés au sol parce que les certificats ne peuvent pas être délivrés?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le Parlement a voté la loi anti-inflation afin d'assurer le contrôle des prix, et aussi des revenus, spécialement ceux du secteur public. J'estime de façon générale que les parties mécontentes de la décision de la Commission ont intérêt à faire usage des procédures prévues par le Parlement. Ce n'est pas au ministre qu'il revient d'intervenir dans les cas d'espèces, pour dire dans quel sens les questions doivent être réglées.